



**MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE LA SOUVERAINETÉ
ALIMENTAIRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

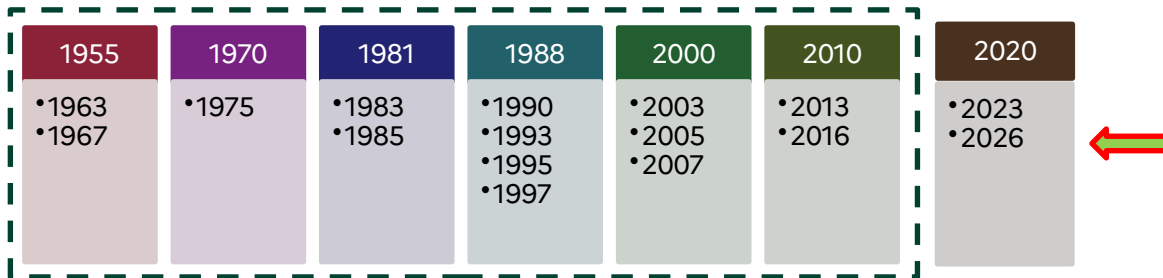
Enquête sur la structure des exploitations agricoles ESEA 2026
CNIS – Commission Entreprises et stratégies de marché
Avis d'opportunité -

Contexte

- Une série historique qui alterne Recensements Agricoles et enquêtes « Structure »



Règlements CE 2018/1091
Et 2024/2914



Contexte

- Le règlement 2024/2914) précise les variables à collecter



		2020	2023	2026
Données à collecter à chaque enquête	Tronc commun : caractéristiques générales, détail de la superficie agricole utilisée et des cheptels de l'exploitation	X	X	X
	Module main d'œuvre et activités de diversification	X	X	X
	Module développement rural	X	X	X
	Module logement des animaux et déjections animales	X		X
Modules thématiques	Module irrigation		X	
	Module gestion du sol		X	
	Module machines et équipements		X	
	Module verger		X	
	Module vignobles			X

Objectifs

- Mettre à jour des données collectées lors du recensement agricole de 2020 et de l'ESEA 2023

- Surfaces cultivées
- Cheptel
- Main d'œuvre
- Diversification



- Réactualiser ou acquérir de nouvelles données

- Module « vignobles » (nouveau; collecter les âges et les cépages)
- Module « bâtiments d'élevage et gestion des déjections animales »
- Module « méthanisation »
- Module « évolutions face aux changements climatiques »



Caractéristiques principales de l'enquête

- Enquête régulière comportant un tronc commun de questions et des modules thématiques tournant
- Objectifs de précisions sur certaines variables (nationale, régionales), imposées par le règlement européen
- Enquête par sondage : environ 60 000 unités interrogées en France métropolitaine et dans les DOM
- Base de sondage interne (Balsa) initié à partir du recensement agricole 2020, et mis à jour depuis, à partir de sources administratives multiples : PAC, MSA, bases de données cheptel (BDNI, BDPorc, Ruchers...), casier viticole,...
- Champ : exploitations agricoles (en production) dépassant certains seuils (surfaces minimales par culture, effectifs minimum d'animaux, ...)

Méthodologie

- La base de sondage actualisée après le recensement de 2020 sera remise à jour avec des données administratives : ajout des unités nouvellement créées, cessations enregistrées par SIRENE.
- Echantillon tiré depuis cette base de sondage. Stratification basée sur les orientations technico-économiques (Otex), la production brute standard (PBS) et la localisation
- Collecte en face à face (CAPI) et par téléphone (CATI) par des enquêteurs recrutés par les services régionaux du SSM Agriculture (y compris DOM)
- Validation régionale des questionnaires par des chargé(e)s d'enquêtes en Srise
- Validation nationale, traitement des résultats et ajouts de données administratives en administration centrale (notamment les fichiers de la PAC) (SSP)
- Diffusion des données auprès d'Eurostat (pour le 31.12.2027 au plus tard), puis début 2028 sur Agreste (un « Primeur » et un « Chiffres et données ») et au CASD.

[illegible]



**MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE LA SOUVERAINETÉ
ALIMENTAIRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Merci pour votre attention